



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N^o : 2000-MC-3819

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 300871

DOSSIER N^o : 14126

Objet : Battery Technologies Inc.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 28 septembre 2000;

vu les articles 11, 13 et 14 de la Loi sur les valeurs mobilières;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le chef du service du financement des sociétés octroie le :

visa pour le prospectus du 8 décembre 2000 de Battery Technologies Inc. concernant le placement de 11 634 616 unités au prix de 0,52 \$ l'unité, les 1 923 077 premières unités étant composées d'une action ordinaire et de 1.25 bon de souscription, les autres unités étant composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.

Le visa prend effet le 12 décembre 2000.

Le chef du service du financement des
sociétés,

(s) Josée Deslauriers
Josée Deslauriers

CM/lb